

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE,

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

DIRECTEURS : MM. LE V^{ic} B. DE JONGHE, G. CUMONT ET A. DE WITTE.

1894

CINQUANTIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,

J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI,
Rue de la Limite, 21.

1894

FRANÇOIS DE HONDT,
ORFÈVRE, CISELEUR, MÉDAILLEUR.

François De Hondt, orfèvre, ciseleur et médailleur, naquit à Bruges, le 2 octobre 1786. Toute son existence s'écoula dans cette paisible cité flamande, pleine de grands et glorieux souvenirs, de laquelle le poète (1) a eu le droit d'écrire, en 1846, comme Byron l'a dit de la Grèce :

« Wel vind ik nog in u het schoone Brugge weder,
Maer 't levend Brugge, eilaes, niet meer. »

Il est mort dans sa ville natale, le 18 mai 1862.

Nous n'avons pas le dessein de refaire sa biographie, qu'on peut lire, assez exacte, dans la *Biographie nationale*; nous ne voulons nous occuper que de ses médailles et de sa façon de les faire. Guioth les a décrites presque toutes, avec figures, dans son *Histoire numismatique de la Révolution belge* et les deux suites à cet ouvrage, et celles qui manquent dans cet auteur se trouvent dans Dirks (2). Il semblerait donc superflu de revenir sur l'œuvre de De Hondt; et cela serait vrai, si tout était

(1) LEDEGANCK, *De drie Zustersteden*.

(2) *Beschrijving der Neaerlandsche of op Nederland en op Nederlanders betrekking hebbende penningen, geslagen tusschen nov. 1813 en nov. 1863.*

connu, et si tout ce qui en a été écrit était marqué au coin d'une parfaite exactitude. Une simple note rectificative ne pourrait rétablir l'état véritable : nous pensons qu'il faut revoir rapidement toute la série des médailles de cet artiste, pour y parvenir. Cette méthode portera plus de clarté dans nos redressements et elle nous permettra de mettre en lumière, au courant de la plume, maints détails ignorés sur ses travaux.

Nous trouvons à la page 431 de la *Revue belge de numismatique*, année 1847, une note biographique de C.-P. Serrure, où il est dit : « Son frère Jean, habile graveur, mort à Paris, lui enseigna l'art de graver sur bois et sur métaux, tandis que Calloigne lui apprit l'art de ciseler... »

Cela est inexact. Il y a lieu de s'étonner que le professeur Serrure, qui le connaissait personnellement, ne se soit pas mieux renseigné.

Jean, qui était l'aîné de la famille, est parti jeune pour Paris, où il est mort à vingt-quatre ans, sans être revenu en Belgique. A son départ, François avait douze ans ; qu'a-t-il pu apprendre de son frère à cet âge ? La famille conserve de Jean deux tabatières qu'il a ornées de son burin ; elle les tient en grande estime ; l'étude contemplative de ces pièces, fussent-elles des chefs-d'œuvre, n'eût pas suffi non plus à enseigner le métier à François.

Quant à Calloigne, nous ne pensons pas que ce statuaire ait jamais pratiqué ni enseigné la cise-

lure : il était professeur de modelage à l'Académie, où il comptait le jeune De Hondt parmi ses élèves, comme il le compta plus tard parmi ses amis. A ce titre, l'amitié du statuaire a pu ne pas être sans influence sur les travaux du ciseleur-médailleur.

François De Hondt a appris la gravure, la ciselure et l'orfèvrerie, tout ensemble, dans un atelier d'orfèvre, comme au temps jadis on y apprenait même l'art d'émailler. Il est entré comme apprenti chez un nommé Praet, d'où il est passé à l'atelier de Mys, tous deux orfèvres à Bruges. Lorsqu'il quitta Mys, il s'est établi. C'est dans l'exercice de sa profession qu'il a développé les qualités qui l'ont fait médailleur.

Il s'est d'abord distingué comme orfèvre-ciseleur.

Le *Dictionnaire des hommes de Lettres, des Savants et des Artistes*, paru en 1837 à Bruxelles, à l'établissement géographique de Ph. Vandermaelen, cite de lui les pièces suivantes :

A. Un christ en croix, d'argent, et une sainte Barbe, du même métal, pour l'église de Maldegheem (Flandre orientale);

B. Un bas-relief en bronze doré, ornant la chaire de l'église d'Everghem (même province);

C. Un lavabo orné de figures en bas-relief, pour l'Evêché de Bruges;

D. Deux flambeaux en argent, avec figures, pour la Cathédrale de Bruges;

E. Une vierge en argent, pour le couvent des Carmes déchaussés de Bruges ;

F. Un calice avec figures, pour l'église de la ville de Thourout (Flandre occidentale) ;

G. Un calice avec figures, pour le collège de Furnes (Flandre occidentale) ;

H. Un calice richement orné de figures et d'emblèmes, pour le collège de Roulers (même province).

• Nous pourrions allonger cette liste, car ses plus beaux ouvrages d'orfèvrerie sont, à ce qu'il paraît, d'une époque postérieure ; mais cela nous éloignerait trop de notre but. Disons, toutefois, que nous avons voulu nous rendre compte de la valeur du bas-relief d'Everghem. Nous avons été agréablement surpris d'en trouver trois au lieu d'un. Ce sont de grands panneaux en feuilles de cuivre dorées au mercure, fixés dans la chaire. Celui de face représente un chœur d'anges chantant la gloire du nom du Seigneur ; les deux autres, qui occupent les panneaux latéraux, offrent chacun un trophée d'emblèmes propres à la religion catholique. Le travail en est tout bonnement superbe : il dénote un maître-ciseleur sûr de son outil, et que la difficulté ne rebute pas. Ces panneaux occuperaient avec honneur une place en évidence dans plus d'une cathédrale.

De Hondt était ciseleur avant tout : c'est par la ciselure qu'il a fait tous les poinçons de ses médailles, alors même qu'il eût été plus favorable

de couper le sujet en creux. Jusqu'en 1842 il les a tous taillés en relief dans l'acier, comme un sculpteur taille dans le marbre.

Tout en travaillant à l'atelier de Mys, l'élève-orfèvre ne négligeait pas de suivre les cours à l'Académie de dessin ; il faut même croire qu'il s'y distinguait particulièrement, car, lorsqu'il quitta les bancs de l'école comme élève, il fut appelé à la Commission directrice pour y occuper un fauteuil de membre, honneur qu'il a conservé sa vie durant.

Arrivons maintenant à ses médailles ; elles seront d'autant mieux comprises qu'on sait à présent ce que fut et ce que fit l'orfèvre. Nous leur donnerons un numéro d'ordre, pour nous y retrouver mieux et nous les classerons, non d'après l'événement qu'elles rappellent, mais suivant le millésime de leur création.

En 1818, date de sa première médaille, De Hondt avait déjà trente ans. Il n'avait pas jusqu'alors songé à s'occuper de ce genre de gravure, lorsqu'une circonstance imprévue l'amena à faire sa première pièce.

Le règlement pour le plat-pays de Flandre occidentale porte, à son article 17 : « Les Bourgmaîtres et Echevins sont autorisés à porter, dans l'exercice de leurs fonctions, une marque distinctive de leur qualité ; elle consiste dans une médaille ayant sur l'un des côtés les armes du royaume et sur le revers le nom de la commune »...

« Cette médaille se porte en sautoir, suspendue à un large ruban orange. »

Le règlement est du 3 janvier 1818.

Pour le mettre en exécution, il fallait l'intervention d'un orfèvre ou d'un graveur. L'affaire fut offerte au concitoyen qui semblait le plus capable de l'entreprendre. De Hondt accepta la commande, espérant bien pouvoir se renseigner à la Monnaie de Bruxelles sur la technique, qu'il ignorait. Là, son espoir fut déçu. Il en revint avec une illusion de moins, et une volonté plus arrêtée de faire des médailles. Il se créa sa technique à lui-même. Ainsi s'expliquent la forme particulière qu'affecte sa première pièce, livrable à date fixe, et les procédés tout personnels qu'il mit en usage dans la suite.

Voici la liste exacte de ses médailles et médaillons.

1. — 1818. — Une plaquette d'argent, frappée massive. Au droit, les armes du royaume des Pays-Bas; en bas : DE HONDT F(ecit).; au revers, venu lisse à la frappe, gravé au burin : en haut, PROVINCE WESTVLAANDEREN; sur la ligne médiane : ZERKEGHEM.

La pièce que nous avons sous les yeux appartient au cabinet du fils de De Hondt, actuellement conseiller à la Cour de cassation; elle a 39 millimètres et se confond avec la suivante.

1^{bis}. — **Même année.** — La même plaquette,

mais plus grande et en bronze, pour les gardes-champêtres des mêmes communes. Elle ne porte aucun texte au revers, et est légèrement bombée ; mais elle est munie d'une attache pour la fixer sur le baudrier du garde.

Diam. : 47 mill. pour l'exemplaire du cabinet de M. le conseiller De Hondt, 43 mill. pour celui de notre obligé confrère M. Éd. Vanden Broeck.

DIRKS, *N. P.*, pl. 15, n° 113.

Cette pièce de bronze, obtenue du même coin qui a fourni celles d'argent, n'est pas prévue par le règlement du 3 janvier. Elle a été bombée après la frappe. La différence de dimension entre les exemplaires de bronze provient de ce que la fabrication s'en est faite sans virole de frappe ; on a dû les rogner aux ciseaux et dresser à la lime. Il est possible qu'une différence semblable existait quant aux médailles d'argent. Nous parlons au passé, car il semble que ces pièces ont été mises au creuset : nous n'en connaissons pas un second exemplaire.

2. — 1821. — Minerve couronnant la littérature néerlandaise. En exergue : EENDRACHT EN | VADERLANDSLIEFDE ; sur le bord, à gauche : DE HONDT F.

Rev. Dans le champ d'une couronne de laurier, sur six lignes : KONINKLIJKE | MAAT-

SCHAPPIJ | VAN | VADERLANDSCHE TAAL-
| EN LETTERKUNDE | TE BRUGGE.

Diam. : 40 mill.

DIRKS, *N. P.*, pl. 18, no 130.

L'importante Société *Eendracht en Vaderlands-liefde* fut créée en 1819. Elle a publié les annales de ses travaux, qui portent pour titre : *Bundel uitgegeven door de Koninklijke Maatschappij van vaderlandsche taal- en letterkunde, te Brugge, onder zinspreuk : Eendracht en Vaderlandsliefde*. On trouve dans ce recueil, que le commissaire Sandelin, alors président du tribunal civil, a présenté en assemblée générale du Comité, le 16 janvier 1821, un projet de prix d'honneur pour les concours, projet qui concernait la gravure de la médaille que nous venons de décrire. « *Dit in teekening afgebeelde ontwerp* — ainsi s'exprime le rapport de Sandelin, sur les travaux de l'année, en date du 3 décembre 1821 — *werd eenstemmiglijk aangenomen* ». La Société décerna dans cette séance du 3 décembre le premier exemplaire de sa médaille (or) à Van Sommeren, de Rotterdam, pour un éloge de Simon Stevin, qui avait été mis au concours par décision du 15 décembre 1820.

Cette pièce est donc postérieure à la date que lui assigne Dirks.

A l'encontre de la précédente médaille, celle-ci est frappée en virole. Elle ne présente en elle-même rien de particulier ; mais la façon dont le coin du droit a été fait n'est pas vulgaire :

elle est de nature à offrir matière à réflexion.

De Hondt avait fait quelques progrès en technique. Peut-être avait-il lu le *Traité d'orfèvrerie* de Cellini, ce vade-mecum des ateliers de l'ancien régime... Plus confiant en son ciselet qu'en son burin, il leva la figure de la femme dans une courte tige d'acier et l'enfonça au marteau. Ce phénoménal poinçon, rabougri, crevé, couronné sous la peine, est au cabinet de M. le conseiller De Hondt, avec beaucoup d'autres; le praticien y lit, à quelques centaines près, le nombre de coups qu'il a subi, et s'il n'était captivé par le courageux effort de l'artiste, il se prendrait de pitié pour son inexpérience. Et, cependant, c'est à cette méthode élémentaire que sont dues toutes ses premières médailles, jusqu'à notre numéro 5 inclusivement.

Lorsqu'on songe aux procédés de notre médailleur, l'esprit se reporte, entraîné sur une pente naturelle, aux temps du monnayage ancien, où l'on frappait aussi au marteau les grandes médailles grecques, les grands bronzes; on est frappé de la similitude des moyens et l'on se demande, malgré soi, s'il est croyable que les génies des grandes époques n'aient pas pratiqué la multiplication des coins par des poinçons? L'acier, ils l'avaient; la taille en relief, ils la pratiquaient pour leurs camées; la force, elle était à leur disposition comme pour De Hondt... Les Romains se sont servis de poinçons pour frapper les lettres, personne ne le conteste; pourquoi

n'auraient-ils pas fait de même pour les têtes?... Est-il vrai, en somme, qu'ils n'ont pas usé du procédé?... Il peut être répondu, que les graveurs grecs et romains étaient bien adroits, bien nombreux, et qu'on grave plus vite une tête en creux qu'on ne la taille en relief... Et cependant...?

3. — 1822 ou 1823. — VAN HENDE M. D. NATUS THORALTI MDCCXXXVIII MORTUUS BRUGIS MDCCCXIX. Son buste à gauche, derrière la tête, un bâton d'Esculape. Sous le cou : F. DE HONDT F.

Rev. PROFUIT | PROXIMO au milieu d'une couronne de chêne.

Diam. : 41 mill.

DIRKS, *N. P.*, pl. 20, n° 152.

Médaille couronnée à l'Exposition de Bruxelles en 1824.

Quelques années s'écoulent. Nous marquons les deux pièces suivantes pour y revenir, lorsque nous nous occuperons du n° 14.

4. — 1828. — JOANNES VAN EYCK DICTUS A BRUGIS. Son buste à droite, d'après la statue de Calloigne, surmonté d'une étoile à cinq rais. Sur la tranche de l'épaule : F. DE HONDT F.

Rev. Une couronne de laurier.

Diam. : 42 mill.

GUIOTH, *H. N. B.*, t. II, pl. 3 add., n° 19, pour le droit seulement.

LE MÊME, *idem*, t. I, pl. X, n° A³, pour le revers.

5. — Même année. — La ville de Bruges personnifiée, décernant une couronne. En bas : F. DE HONDT F.

Rev. Celui du numéro précédent.

Diam. : 42 mill.

GUIOTH, *H. N. R. B.*, pl. 34,
n° 250, pour le droit seulement.

DIRKS, *N. P.*, pl. 41, n° 301.

Guioth classe une médaille à ce droit en 1837, à cause du revers qu'il lui trouve ; mais il reconnaît que le droit a servi la première fois en 1828, avec un revers primitif qu'il ne désigne pas, pour le grand concours de musique qui eut lieu à Bruges en cette année. Remettons au n° 14 ce qu'il nous reste à observer à cet égard.

6. — Même année. — KONINKLIJKE SCHOOL VOOR NUTTIGE EN BEELDENDE KUNSTEN TE 'S HERTOGENBOSCH. L'écusson de Boisle-Duc posé sur un tertre duquel s'élève un oranger en fruit qui l'ombrage ; à droite, un sauvage colossal, la main gauche posée sur une massue, la droite sur une couronne à cinq fleurons, qui surmonte l'écusson. En bas, sur le tertre : F. DE HONDT F.

Rev. Une couronne de laurier.

Diam. 52 mill.

DIRKS, *N. P.*, pl. 40, n° 300.

Suivant M. le chevalier Snoeck (*Bijdragen*, n° 248) — voir DIRKS, *Nederlandsche Penningen*, p. 241, — les coins de cette médaille se trouvent

aux archives de Bois-le-Duc (1) (Van Zuilen, *Inv. van het Groot Archief te 's Hertogenbosch*, bl. 101, n° 17, lade n° 8). Il emprunte à *Van Zuilen's Gedenkboek*, bl. 57, la phrase : « *Het bestuur (van 's Bosch) deed, in het laatst van het jaar 1828, een stalen stempel tot het slaan van medailles snijden; dat werk werd opgedragen aan den heer C.-J. Praet, graveur en zilver-smid te Brugge, en door dezen den 3 November van dat jaar, voor de som van f 230 afgeleverd.* »

Ce Praet fut le premier patron de De Hondt. Il n'était ni orfèvre ni graveur travaillant de ses mains, mais il avait un atelier, puisque notre médailleur a passé par là. Ce doit être le même Praet, sûrement de Bruges, que nous avons vu souvent à Gand, dans l'atelier où nous étions apprenti, où il venait pour faire confectionner de la joaillerie destinée aux gens de la campagne. Il est à remarquer que la médaille de 's Hertogenbosch, commandée à Praet, porte la signature de De Hondt, qui avait déjà, en 1828, dix années de pratique en médailles. La paternité de cette œuvre revient incontestablement à De Hondt.

Nous lisons dans Dirks, *N. P.*, p. 208, concernant un exemplaire de cette médaille : *Gedenkpenning door de stad 's Hertogenbosch vereerd aan P.-J. Cuypers Van Velthoven, voor zijn werk* : « Documents pour servir à l'histoire des troubles religieux du xvi^e siècle dans le Brabant septen-

(1) Le poinçon de ce coin est au cabinet de M. le conseiller De Hondt.

trional. Bois-le-Duc (1566-1570). » Snoeck, *Bijdragen*, n° 283.

7. — 1829. — LEO XII PONT. MAX. GUIELM. I. BELG. REX. Leurs bustes affrontés. En bas : MDCCCXXVII; en haut, une étoile à cinq rais.

Rev. Fidèlement décrit par Dirks.

Diam. : 50 mill.

DIRKS, *N. P.*, pl. 39, n° 292.

Médaille éditée par souscription (*voir le Journal de Gand* du 20 octobre 1829). C'est une des dix-huit médailles différentes frappées en souvenir du concordat de 1827.

8. — 1831. — LEOPOLDUS I BELGARUM REX ELECTUS, etc.

Rev. Dans le champ d'une couronne de laurier et de chêne : LIBERTAS | BELGARUM | ASSERTA.

Diam. : 50 mill.

GUIOTH, *H. N. R. B.*, pl. X, n° 73.

Cette médaille fut présentée à Sa Majesté, lors de son entrée en Belgique.

Quatre années s'écoulaient de nouveau sans que De Hondt produise une œuvre numismatique; la cinquième année, il en fait quatre.

9. — 1836. — CAR. FR. VAN DEN DRIESCHE CAN. CAT. GAND. SEM. DIR. OB. 1836, ÆT. 66. Son buste presque de face.

Rev. MITIS | ET | FORTIS sur trois lignes, au milieu d'une couronne de laurier et de chêne.

Diam. : 42 mill.

GUIOTH, *H. N. R. B.*, pl. XXXI,
n° 235.

10. — Même année. — AMB. CAR. GIS. GOETHALS GAND. ARCHIPR. VIC. GEN. CAN. TIT. CAP. S. BAVONIS. Son buste à droite ; derrière la tête, une colonne.

Rev. Un monument funéraire aux armes des Goethals.

Diam. : 42 mill.

GUIOTH, *H. N. R. B.*, pl XXXI,
n° 236.

11. — Même année. — AUG. JOS. RYCKE-WAERT POPER. CAN. TIT. ECCL. CATH. GAND. SEMIN. PRÆSES. Son buste à droite ; derrière la tête une patère où se mire un serpent.

Rev. Comme dans Guioth.

Diam. : 42 mill.

GUIOTH, *H. N. R. B.*, pl. XXXI,
n° 238.

12. — Même année. — PET. JOS. TRIEST BRUX. CAN. CONG. S. VINC. A PAUL. IN BELG. FUND. ET PROP. Son buste à gauche ; derrière la tête, une espèce d'étoile.

Rev. Un monument funéraire où se lit la date du décès.

Diam. : 42 mill.

GUIOTH, *H. N. R. B.*, pl. XXXII,
n° 240.

Les personnes dont ces quatre médailles reproduisent les traits sont mortes en 1836, à un mois

d'intervalle, l'une après l'autre, dans l'ordre où nous rangeons les médailles.

13. — 1837. — LE DOCTEUR JEAN ANT. JACQ. FIERENS, NÉ A ANVERS. 1798. Son buste à droite; derrière la tête, un bâton d'Esculape.

Rev. Comme dans Guioth.

Diam. : 56 mill.

GUIOTH, *H. N. R. B.*, pl. XXXIV,
n° 251.

14. — Même année. — Droit du n° 5. Revers à l'écusson de l'Académie des Beaux-Arts de Bruges.

Diam. : 42 mill.

Droit. GUIOTH, *H. N. R. B.*, pl. 34,
n° 250.

Revers. LE MÊME, *H. N. B.*, t. II,
pl. add. 3, n° 19.

A la page 236 de son *Histoire numismatique de la Révolution belge*, Guioth écrit que la ville de Bruges avait prêté son coin (celui du droit de notre n° 5) à l'Académie, « qui y a fait exécuter ses armoiries (sur le coin de la ville?) telles qu'elles se trouvent au revers... », et à la page 14 du tome II de ses suppléments il écrit du même revers, qu'il figure à nouveau avec un autre avers : « En 1828, M. le graveur De Hondt a, par fantaisie, fait le revers de la médaille que je donne. Il n'en a été frappé que six exemplaires. »

Ainsi, suivant cette seconde version, De Hondt aurait su, en 1828, qu'une Exposition des Beaux-Arts serait ouverte à Bruges, en 1837, et il aurait

dès lors, *par fantaisie*, gravé ce revers, qui ne devait trouver application que neuf années plus tard !!!

On n'est pas plus ingénieux. Comprenne qui pourra.

Essayons de réparer la distraction.

L'Administration communale de Bruges avait fait faire par De Hondt (1), en 1828, les coins, face et revers, de notre n° 4, peut-être bien en vue de l'inauguration de la statue de Jean Van Eyck, cérémonie qui n'eut pas lieu. Comme le rapporte fidèlement Guioth sur ce point de détail, des médailles de cette paire de coins ont été employées comme prix aux élèves de l'Académie de dessin.

Mais la même Administration a aussi fait faire par le même artiste, dans la même année, le *coin du droit* de notre n° 5 (Bruges personnifiée) pour être employé avec *le revers* de notre n° 4. Ce coin de Bruges personnifiée, avec l'un ou l'autre revers approprié, lui sert en toute circonstance où elle est amenée à attribuer des récompenses en médailles. C'est ainsi qu'on trouve dans GUIOTH, *Histoire numismatique de la Belgique*, t. I, pl. X, n° A², une médaille décernée à l'estaminet l'*Ours d'or*, frappée au coin de Bruges personnifiée avec le revers de notre n° 4, et sur laquelle il a été gravé au burin l'attribution qu'on y lit. On pourrait en trouver des centaines de ce genre,

(1) Il fut nommé graveur en titre de la ville de Bruges, en 1824.

car le service de ces coins est continué même de nos jours (1).

Or, en 1837, année de la grande Exposition des Beaux-Arts, il fallait avoir une médaille pour cet événement. La Commission de l'Académie fit donc graver par De Hondt le revers à son écusson. Mais on ne fait pas une médaille avec un revers seul : il fallait aussi choisir un droit. Serait-ce celui au buste de Van Eyck ou celui de Bruges personnifiée? C'est le coin de l'Administration communale qui prévalut, peut-être en raison de l'intervention de la ville, par une large subvention, dans les frais de l'Exposition.

Ainsi s'explique l'existence des deux médailles au revers à l'écusson de l'Académie. Celle que Guioth donne à la planche XXXIV, n° 250 de son *Histoire numismatique de la Révolution belge*, est la seule officielle; l'autre, au buste de Jean Van Eyck, doit être considérée comme un essai frappé pour déterminer le choix qu'il fallait faire, — à moins que ce ne soit *une fantaisie* de la part du graveur.

Guioth dit qu'il n'a été frappé que six exem-

(1) En 1866, alors que De Hondt n'était plus là pour s'occuper lui-même de la besogne, n'avons-nous pas été appelé à donner un nouveau revers à ce droit? Il s'agissait de reconnaître des services rendus pendant l'épidémie du choléra.

Nous trouvons notre coin de revers catalogué par M. Ch. Piot, sous le n° 2827, parmi les coins déposés au Musée de la Monnaie de Bruxelles.

plaires de ces médailles au profil de Van Eyck; c'est possible. Il n'en indique toutefois pas le métal. Nous dirons, pour aider à parvenir, sur ce point aussi, à la vérité, que nous en connaissons deux exemplaires de bronze, l'un au cabinet de M. le conseiller De Hondt, l'autre dans celui de M. Éd. Vanden Broeck.

15. — 1840. — CATHEDRALE DE BRUGES. — Médaille frappée en souvenir de la reconstruction du toit incendié le 19 juillet 1839.

Diam. : 47 mill.

GUIOTH, *H. N. R. B.*, pl. XL,
n° 285.

La date qu'on lit sur la médaille est celle du sinistre. Un an après, jour pour jour, le toit était reconstruit. La figure du Christ qu'elle reproduit est celle de la statue qui ornait et orne encore le maître-autel de l'église; elle est restée intacte au milieu du feu.

16. — 1841. — LEO DE FOERE TILETANUS. Son buste à droite

Rev. Une couronne de chêne, avec une légende autour et une inscription à l'intérieur.

Diam. : 47 mill.

GUIOTH, *H. N. R. B.*, pl. XLVII,
n° 314.

Nous avons un mot à dire de cette médaille : l'édition a été frappée sur deux coins. Nous possédons les deux exemplaires, et les deux coins sont au cabinet de M. le conseiller De Hondt.

Voici la raison d'être de ces deux coins : l'édition avait été commencée par la frappe de quelques

exemplaires de bronze ; ceux-ci étant terminés, il fut procédé à la frappe de la médaille d'or. Lorsqu'on reprit la frappe du restant de la fourniture, on s'aperçut qu'un accident était survenu au coin de face : un éclat à la commissure des lèvres. Le travail fut arrêté, et il fut fait un nouveau coin. Les deux médailles ne se laissent reconnaître que par les lettres, dont la position diffère si peu, si peu, qu'on peut aisément ne pas le remarquer, lorsqu'on n'est pas prévenu.

17. — 1842. — HENRICUS GOETHALS. DOCTOR SOLEMNIS. Son buste à gauche, d'après Vrancx, de Gand.

Rev. Les armoiries des Goethals.

Diam. : 43 mill.

GUIOTH, *H. N. R. B.*, p. 52,
n° 330.

18. — 1842. — La province de la Flandre occidentale personnifiée par une femme assise ceinte d'une couronne murale. Elle appuie contre elle, de la main gauche, qui tient un aviron à large pelle et trois épis de blé, l'écusson de la province, et décerne, de la main droite, une couronne de récompense. Le nom du graveur se lit sur la plinthe.

Rev. Une couronne de laurier.

Diam. : 58 mill.

GUIOTH, *H. N. B.*, t. I, pl. XXI,
n° 48.

Notre exemplaire porte, poinçonné dans le champ de la couronne : VERBETERING VAN

HETHOORNVEE | 2^e PREMIE | 1884 | WEST-VLAANDEREN.

C'est la première de ses médailles que De Hondt a faite au tour à réduire. Il avait jusqu'ici taillé tous ses poinçons dans l'acier, nous l'avons dit, comme un sculpteur taille dans le marbre.

On connaît l'accident survenu au coin à l'effigie de De Foere ; un accident du même genre a atteint le coin de Henricus Goethals (n° 17) : un éclat au bord sous le buste. On n'en a pas moins continué la frappe des médailles ; tous les exemplaires — peu nombreux — venus après l'accident, ont été réparés. La réparation est très visible. Nous nous demandons si De Hondt n'a pas été déterminé par ces deux accidents, survenus coup sur coup, à modifier sa méthode et à recourir au merveilleux tour à portrait, que J. Leclercq lui avait fait connaître ? Ces deux accidents n'avaient heureusement atteint que les coins-matrices ; les poinçons étaient intacts. Mais les poinçons ne sont pas plus que les matrices à l'abri d'accidents. Qu'on se figure le désastre produit par la casse d'un poinçon tel que ceux de De Hondt, taillés dans l'acier, ou d'un coin gravé en creux sans poinçon : tout le laborieux et précieux travail de l'artiste est irrémédiablement perdu ! Il n'y a que demi-mal avec le tour à portrait : le modèle reste pour refaire le poinçon...

Quoi qu'il en soit de notre hypothèse, il est certain qu'à partir du n° 18, De Hondt abandonna

sa vieille méthode et qu'il ne fit plus d'autres poinçons que par réduction. Déjà, à partir du n° 6, il avait remplacé, pour y tailler ses sujets, la tige d'acier par un tronçon de cylindre, substitution qui lui permit d'enfoncer ses poinçons au moyen du balancier.

Nous engageons les amateurs, heureusement moins nombreux que jamais, auxquels le tour à réduire semble être la cause de la décadence de la gravure en médailles, en Belgique, depuis Van Berckel, à comparer entre elles la médaille au buste de De Foere, poinçon taillé directement dans l'acier, avec celle au portrait de Kesteloot (notre n° 23), dont le poinçon a été fait au tour; s'ils trouvent entre les deux médailles — deux bijoux — la moindre différence de facture, nous couvrirons notre tête de cendres et irons le dire à Rome...

Ces deux pièces justifient ce que nous avons avancé dans un article précédent : que le tour à portrait n'est qu'un instrument entre les mains d'un graveur, et qu'il reste sans influence visible sur les œuvres d'un artiste.

19. — 1846. — SIMON STEVIN. Son buste à droite, d'après la statue de Simonis; en-dessous : INAUG. MDCCCXLVI. A droite le nom du graveur.

Rev. Les armoiries pleines de Bruges.

Diam. : 48 mill.

GUIOTH, *H. N. B.*, t. I, pl. 25,
n° 80.

20. — 1847. — La pièce de 5 francs.

De Hondt s'était proposé de concourir pour les coins de cette pièce. Il ne put achever son travail, non à cause de maladie, comme l'a écrit C.-P. Serrure dans la note biographique que nous avons signalée au début de la présente notice, mais à raison d'autres occupations, qu'il ne put remettre. Il envoya néanmoins ses pièces telles quelles au concours, mais il en fut exclu. Lorsqu'il réclama la restitution de son envoi, elle lui fut refusée, le programme stipulant, lui fut-il répondu : « propriété de l'État, toute pièce *envoyée* au concours ». Son envoi fut donc... retenu. Nous le trouvons catalogué par M. Ch. Piot au Musée de la Monnaie de Bruxelles, sous les n^{os} 1864, 1865 et 1866. Il reste au cabinet de M. le conseiller De Hondt une matrice du poinçon de la tête, un plomb de cette matrice et un plomb du poinçon inachevé du revers. Il n'a jamais existé de ce travail rien de plus, et l'on chercherait en vain un exemplaire de cette pièce de monnaie, qu'on n'a pas été à même de frapper.

21. — 1850. — Le reliquaire du Saint-Sang porté par deux Séraphins; en bas, sur un tertre, un pélican, les ailes déployées, nourrissant ses petits de son sang. Sur le bord supérieur, en deux lignes concentriques : HABEMUS REDEMPTIONEM | PER SANGUINEM EJUS.

Rev. La légende donnée correctement par Guioth.

Diam. : 48 mill.

GUIOTH, *H. N. B.*, t. II, pl. II,
n° 12.

Le coin du droit de cette médaille a été accouplé, en 1869, avec un revers nouveau resté inédit. Ce revers porte, entre une croix en haut et une rosace en bas, le texte suivant :

FESTUM
SACRO CRUORI
AB ANNIS INDE QUINQUAGINTA
BRUGIS
PUBLICO CULTUI RESTITUTO DICATUM
NOBILIS CONFRATERNITAS
UNA CUM CL : S : P : Q : B :
SOLEMNI RITU PEREGIT
A : D : MDCCCLXIX.

Guioth donne, à la suite de la médaille du Saint-Sang, sous les n^{os} 13 et 14, deux petites médailles ovales à bélières, dont il écrit que le n° 13 a été aussi gravé par De Hondt. Cela nous avait paru peu vraisemblable. Ayant pris l'avis de la famille à cet égard, sa réponse nous permet de certifier que ces deux petites médailles, toutes deux, ont été gravées et frappées à Paris.

22. — Même année. — LÉOPOLD PREMIER
ROI DES BELGES. Son buste à droite, guirlandé de chêne ; sous le cou : F. DE HONDT F.

Rev. La province personnifiée distribuant des couronnes de récompense à l'Agriculture, en présence d'une femme agenouillée inscrivant la mention honorifique sur un parchemin que lui présente une quatrième femme debout. En haut : EXPOSITION PROVINCIALE MDCCCL. En exergue : au milieu, FL. OCC. ; dans le coin droit : F. D. H., qui sont les initiales du nom du graveur.

Diam. : 50 mill.

GUIOTH, *H. N. B.*, t. II, pl. V.
n° 30.

23. — Même année. — JAC. LUD. KESTELOOT NEOPORTANUS, MED. D. Son buste à gauche ; derrière la tête, un bâton d'Esculape.

Rev. Dix lignes de texte.

Diam. : 50 mill.

GUIOTH, *H. N. B.*, t. II, pl. VII,
n° 41.

Pour être complète, cette notice doit mentionner encore trois autres travaux.

24. — Même année. — DOCTOR J. DEMEYER EQUES MERENDRAE MDCCLXXXV. Son buste à droite.

Uniface.

Diam. : 150 mill.

Inédit.

Ce médaillon est une œuvre d'amitié. L'original est entre les mains du fils du représenté, habitant Bruges et qui possède une remarquable collection d'objets d'Art. Un moulage en bronze, dont la tête seule est assez bien venue, le fond manquant en plusieurs endroits, est au cabinet de M. le conseiller De Hondt.

25. — Année? — DUBITADE ou l'*invention du dessin*, d'après le tableau de Suvée, qui se trouve à l'Académie de dessin de Bruges.

Uniface.

Diam. : 160 mill.

Inédit.

Ce médaillon est au cabinet de M. le conseiller De Hondt.

26. — 1858. — Le portrait de De Hondt, par lui-même.

Uniface.

Diam. : 150 mill.

Inédit.

L'original appartient à M^{lle} De Hondt, à Bruges. Il a été moulé en plâtre, uniquement pour chacun



FRANÇOIS DE HONDT.

des enfants. Ceux-ci avaient souvent, mais vainement, prié leur père de faire ce médaillon. Un

jour cependant il s'y mit à leur insu. Il avait alors soixante-douze ans.

C'est sa dernière œuvre. Elle est levée, comme les précédentes par la ciselure, dans une feuille de cuivre.

Ce médaillon n'a pas été publié. Nous remercions M. le conseiller De Hondt de nous avoir procuré le moyen de le reproduire. Nous lui offrons toute notre gratitude pour cette faveur ainsi que pour ses intéressants renseignements sur l'œuvre entier de son père.

Parlerons-nous des *Wapenschilden* que De Hondt grava sur bois pour le *Faerboek der Koninklyke Gilde van Sint-Sebastiaen, te Brugge*, publié par le Dr De Meyer, dont le médaillon est cité à notre n° 24? Ces gravures sont au nombre de vingt-six; elles représentent les armoiries des *Hoofdmannen* (chef-hommes) portés par élection à la tête de cette importante Confrérie depuis 1426 jusqu'en 1857. La première donne celles (?) de Jacob Breydel, « *die was de kleinzoon van den vermaerden brugschen held* », dit le *Faerboek*. Nous les trouvons figurées : de gueules, à trois têtes de cheval d'argent, harnachées de... (l'émail manque) l'écu sommé d'un heaume d'argent, aux lambrequins et le bourrelet comme de l'écu. Cimier : une pièce de l'écu. Cri de guerre : SCHILDT EN VRIENDT !

L'artiste a produit quelques autres gravures sur

bois et de belles gravures au burin de fonds de médailles d'orfèvrerie; nous croyons ne pas devoir nous en occuper, pour ne pas trop étendre notre travail.

Nous avons démontré, que la carrière de François De Hondt a été bien remplie. Son nom figure avec raison parmi ceux des artistes dont la Belgique peut être fière.

V. LEMAIRE.

Juin 1894.
